

Arrêté DRHRS n°2025-10 modifié

Le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3

VU le décret n°2008-333 du 10 Avril 2008 ;

VU la délibération du Conseil académique restreint du 15 avril 2025 ;

VU la proposition du Président au Conseil académique du 15 avril 2025 ;

ARRÊTE

Le comité de sélection de **Droit civil** de l'Université Jean Moulin Lyon 3, pour le **poste MCF 0323**, est constitué ainsi qu'il suit :

PROFESSEURS :

Membres internes :

GIRER Marion

GOUJON-BETHAN Thibault (Président)

RODA Jean-Christophe

Membres externes :

COUTANT-LAPALUS Christelle

LAFaurie Karl

LAURENT Julien

MARIA Ingrid

RAOUL-CORMEIL Gilles

ROBINEAU Matthieu

TOUZAIN Antoine

MAÎTRES DE CONFERENCES :

Membres internes :

BALIVET Béatrice

FRANCOISE Marylou

LEDUQUE Chloé (Vice-présidente)

MOLIERE Aurélien

RIAS Nicolas

WALTZ-TERRACOL Bélanda

Membres externes :

DOCHY Marie

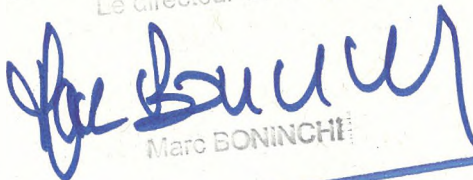
HELESBEUX Eva

KASSOUL Hania

SANSONE Guillaume

Fait à Lyon, le 15 avril 2025

Pour le président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3 et par délégation,
Le directeur de cabinet



Maro BONINCHI

Le Président,

Gilles BONNET

